

Questionnaire APF Elections municipales 2014

L'APF appelle chaque candidat, chaque liste, à s'engager pour une politique municipale inclusive en répondant à ce questionnaire autour de 6 priorités fondamentales pour la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Vos réponses constituent votre engagement pour une politique municipale inclusive

Candidate sur la commune : **Sainte-Luce-sur-Loire**

NOM : **DESCLOZIERS**

Prénom : **Anthony**

Parti : **Rassemblement de la gauche**

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Des enfants en situation de handicap résident sur votre commune: que comptez-vous faire de plus pour les accueillir et les accompagner dans leurs scolarités et dans leurs écoles?*

Il y a possibilité d'accueil des enfants en situation de handicap dans les locaux scolaires ; mais nous devons aller plus loin. La construction du nouveau groupe scolaire à la Minais intègre cet accueil pour tous types de handicap.

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et péri-scolaires?*

La ville de Ste Luce accueille déjà des enfants et des adolescents en situation de handicap. Nous entendons poursuivre cet accueil et continuer la formation du personnel intervenant auprès des enfants.

Le règlement intérieur du multi-accueil intègre les modalités de prise en charge, des enfants en situation de handicap.

De plus une charte existe pour favoriser la présence des jeunes en situation de handicap aux activités du patio.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale?*

Malgré le report de la mise en accessibilité, que nous regrettons, un audit des bâtiments publics a été effectué et sera mis à jour dans le cadre du plan pluriannuel des investissements (PPT) afin de tenir compte des travaux qui devront être réalisés. Aucune réhabilitation ne pourra se faire sans tenir compte de tous les types de handicap.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap ? Quels programmes de logement?*

La ville n'est pas propriétaire de logements locatifs. Cependant nous devons mettre en contact les bailleurs sociaux et les locataires concernés pour qu'il y ait une réelle prise en compte des besoins de chaque handicap. Nous souhaitons favoriser l'installation de lieu de vie pour personnes en situation de handicap, notamment dans la requalification du centre-ville.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Que prévoyez-vous pour permettre aux personnes en situation de handicap de faire leurs achats quotidiens, d'aller dans les commerces de proximité en toute autonomie?*

La ville de Sainte Luce sur Loire a mis en place un plan d'accessibilité de la voirie et de l'espace public (PAVE). Le comité consultatif handicap a priorisé l'accès d'accessibilité des services publics et des commerces. Nous devons aller plus loin concernant ces derniers : l'office des commerçants et des artisans que nous créerons permettra cette mise en relation.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Comment envisagez-vous de soutenir et de développer la commission communale d'accessibilité?*

Il n'y a pas de commission communale d'accessibilité car c'est une compétence métropolitaine. Par contre des membres du comité consultatif handicap participent à cette commission intercommunale.

POUR L'EGALITE DANS L'ACCES AUX TRANSPORTS : *Quelle politique aurez-vous pour permettre aux personnes en perte d'autonomie (âge ou handicap) de votre commune de se déplacer librement ou d'accéder aux réseaux départementaux (Lila /SNCF)?*

Les déplacements sont gérés par Nantes métropole. Toutefois nous réfléchissons à un transport permettant aux personnes âgées et de santé fragile de se déplacer dans la commune.

POUR UNE AMELIORATION DE L'ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS : *Que mettrez-vous en œuvre pour permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer les sports et les loisirs de votre commune ainsi qu'à l'accès aux événements culturels en tant que spectateurs et/ou acteurs ?*

Nous créerons un conseil du sport permettant aux clubs de se rencontrer, Nous associerons à ce conseil des sports les représentants d'associations de handisport et de sports adaptés. Il reste un travail à mener pour permettre l'accès aux espaces culturels, sportifs et de loisir. Nous encouragerons les initiatives des associations qui mettent en œuvre des projets à destination des personnes en situation de handicap.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Vous êtes interpellé(e) par un(e) de vos concitoyens en situation de handicap sur des questions liées au logement, à l'emploi, à l'accès aux soins, aux aspects sociaux de sa situation. Quelles mesures et réponses pouvez-*

vous apporter pour orienter cette personne ?

Le centre communal d'action sociale est l'interlocuteur pour recueillir les demandes de tous les usagers afin de les orienter vers les services compétents et d'assurer le suivi.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Comment comptez-vous inciter les entreprises de votre commune à respecter l'obligation d'emploi de 6 % et favoriser également l'emploi des personnes en situation de handicap dans la municipalité ?*

Durant ces six années, nous avons eu une réelle volonté de respecter ces 6% d'emplois qui sont aujourd'hui d'actualité

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Quelle politique mettrez-vous en œuvre sur les zones artisanales et d'activités ?*

Nous organiserons un forum annuel de l'emploi local où tout citoyen sera convié.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment comptez-vous faciliter la dynamique de votre commune sur la participation des personnes en situation de handicap à celle-ci ?*

Nous créerons un comité citoyen de lutte contre les discriminations. Cette idée est venue du comité consultatif handicap de la ville pour créer une ouverture plus grande sur les différences.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Quelle politique d'aide et de soutien aux associations comptez-vous mettre en œuvre afin de réduire la fracture numérique ?*

Nous travaillons au sein de chaque école pour que chaque enfant ait une égalité d'accès à l'outil numérique.

Le CCAS a déjà favorisé cet accès auprès des seniors, nous pouvons envisager cette aide aux personnes en situation de handicap.

Par ailleurs l'amicale laïque propose des cours d'informatique soutenus par la municipalité.

Nous moderniserons nos outils informatiques pour aller vers l'e-administration.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment tiendrez-vous compte de la diversité sur votre commune ?*

Nous créerons un comité consultatif citoyen de lutte contre les discriminations.

Engagement :

- Je m'engage

Descloziers Anthony à Sainte-Luce-sur-Loire le 17 mars 2014.